

Communiqué de presse

Une troisième récompense pour la SICAV Uni-Hoche, de la Banque Palatine, avec une 2nde place aux Grands Prix Gestion d'Actifs de L'AGEFI

Paris, le 1^{er} décembre 2010

La SICAV Uni-Hoche de Palatine Asset Management, l'entité de gestion d'actifs de la Banque Palatine - banque des entreprises et du patrimoine du Groupe BPCE – a été une nouvelle fois récompensée par la seconde place (catégorie actions françaises) lors de la remise des Grands Prix Gestion d'Actifs décerné par L'AGEFI.

Ces Grands prix sont attribués sur la base d'une méthodologie élaborée par l'Edhec Risk en collaboration avec Europerformance et mesurent, en plus du rendement corrigé de la performance, la stratégie active du gérant, notamment sa capacité à faire mieux que le marché en terme de rémunération des risques.

Uni-Hoche, SICAV créée en 1978 est l'une des plus anciennes SICAV de sa catégorie.

Le gérant récompensé, Pierre DUVAL, **gère la SICAV depuis 1997**. Titulaire d'une maîtrise de gestion de l'Université Paris IX Dauphine, Pierre DUVAL a commencé sa carrière au sein de la BRED en 1981, avant de rejoindre en 1987 la Banque Vernes et Commerciale de Paris (devenue depuis la Banque Palatine). Il occupe successivement les fonctions de Responsable de la Gestion Institutionnelle, puis Directeur de la Gestion Actions et Directeur Général.

L'approche de la gestion est fondamentale ; la sélection des valeurs consistant à privilégier les perspectives de croissance par rapport à la valorisation. Le style peut être rapproché d'une gestion dite de croissance à prix raisonnable.

Uni-Hoche remporte régulièrement de nombreuses étoiles et notamment :

- **Pyramide d'argent délivrée en décembre 2010 par le magazine investissement conseil,**
- **Victoire des SICAV 2010 : prix du meilleur OPCVM catégorie France Actions Grandes Capitalisations. Ce prix est décerné par La Tribune et Morningstar,**
- **Uni-Hoche est classée fin octobre 2010 par Morningstar pour sa performance 1^{ère} des sicav actions françaises, depuis le début de l'année et sur 1,3,et 5 ans,**
- **EUROFONDS : fonds classé 5 étoiles par ce groupement européen qui récompense chaque trimestre les meilleurs fonds et les sociétés de gestion les plus performantes,**
- **Classement Alpha League Table 2010 : 3^{ème} sur 260 sociétés de gestion Françaises.**

Les trois caractéristiques de la gestion de Palatine Asset Management ont une nouvelle une permis à Uni-Hoche de bien traverser 2010 :

- une gestion de conviction s'éloignant des indices de référence,
- la réactivité permettant des changements d'opinion et de prises de bénéfice rapides,
- la recherche permanente de la maîtrise de volatilité.

Palatine Asset Management est l'une des rares sociétés de gestion européennes, filiale d'un grand groupe bancaire, à pratiquer une gestion indépendante des indices de référence.

Cette gestion de conviction est réalisée au travers d'une centaine de fonds totalisant 5,5 milliards d'euros.

Les performances passées, présentées, sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Ce document ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations chiffrées sont issues en partie de sources externes considérées comme dignes de fois.

Ses OPCVM proposés majoritairement à des institutionnels sont également référencés pour les particuliers chez la plupart des assureurs et des banques disposant d'une architecture ouverte ainsi que dans les 51 agences de la Banque Palatine.

La direction de Palatine Asset Management est assurée par Dominique HARTOG, Président du Directoire, bénéficiant d'une expérience dans la fonction de 20 ans au sein du Groupe, et Pierre DUVAL, Membre du Directoire en charge des gestions, depuis 23 ans dans la société.

Sommaire des annexes

1- Historique d'Uni-Hoche et des indices boursiers	page 3
2- La Bourse de Paris de 1950 à nos jours	page 3
3- Cours de la SICAV Uni-Hoche et des indices actions	page 4
4- Taux et actions françaises depuis 1960	page 7
5- Taux et actions françaises depuis 10 ans	page 7

Les performances passées présentées, sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Ce document ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations chiffrées sont issues en partie de sources externes considérées comme dignes de foi.

1- Historique d'Uni-Hoche et des indices boursiers

Historique

La SICAV a été créée le 13 octobre 1978 avec un capital de 3 millions d'euros (20 millions de francs), chaque action valant 6,10 euros (40 francs).

Au 31 octobre 2010, le total de l'actif, grâce aux souscriptions et à la croissance des marchés, était de 314 millions d'euros et l'action valait 161,14 euros.

25 fois la mise en 32 ans

Un investissement en Uni-Hoche a été ainsi multiplié près de 25 fois en un peu plus de 30 ans, grâce à une surperformance régulière par rapport aux marchés actions, qui permet aujourd'hui à Uni-Hoche d'obtenir un prix.

Ce multiple de 25 a été obtenu grâce à une valeur multipliée par 5 au cours des 10 premières années d'existence de la SICAV, puis à nouveau par 5 sur les 20 années suivantes.

Faut-il choisir sa SICAV selon son indice de référence ?

Uni-Hoche est plus ancienne que bon nombre d'indices boursiers utilisés actuellement.

Le CAC40, lancé courant 1988, a une base 1000 au 31 décembre 1987. Le SBF 120 plus large comprenant 120 valeurs a été lancé en décembre 1993, base 1000 en décembre 1990.

Le DJ EURO STOXX50 couvre la zone euro, base 1000 au 31 décembre 1991.

Que constate-t-on ?

Des différences minimales entre CAC40 et SBF120 ;

Des différences modérées entre les deux principaux indices français grandes valeurs et le principal indice de la zone euro, mais en faveur de la France sur 1, 5 et 10 ans.

Les gérants actions françaises basés en France, du fait de leur proximité avec les sociétés françaises, s'en tirent très honorablement.

2- La Bourse de Paris de 1950 à nos jours

1950-1962 : plus de 7 fois la mise

Sur cette période (de janvier 1950 à avril 1962), l'indice INSEE des valeurs françaises a été multiplié par 7,7, ce qui correspond à une hausse moyenne de 18 % par an. La croissance économique était forte et la Bourse suit, ce qui est logique mais pas automatique.

1962-1978 : globalement un véritable surplace malgré dix années consécutives de croissance et de la volatilité avec le minikrach de 1974.

1978 : création de la SICAV Uni-Hoche sous de bons auspices

C'est l'année de la création des premiers fonds communs de placement (les premières SICAV remontent à 1964).

La **loi Monory** du 13 juillet **1978** a autorisé la déduction du revenu imposable du montant des investissements en actions, dans la limite de 5000 francs par an (plus 1000 francs par enfant à charge) à condition de les investir en actions françaises et de les conserver 5 ans. Dès le dernier trimestre 1978, les contribuables souhaitent profiter de cet avantage, la Bourse de Paris et Uni-Hoche montent.

Début 1978 à fin septembre 2000 : la Bourse de Paris multipliée par près de 25 fois.

La tendance haussière a été impressionnante malgré deux décrochages (printemps 1981 et krach d'octobre 1987). Elle mène le CAC40 à 5 266 points le 30/09/2000, soit un multiple de 27,43.

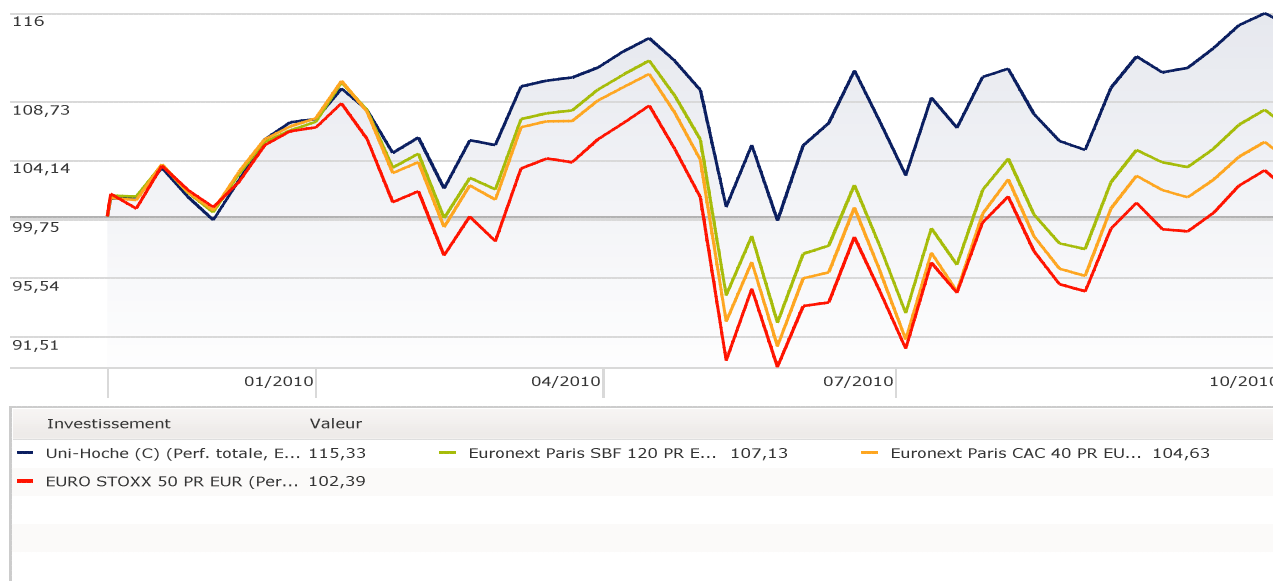
Les performances passées présentées, sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Ce document ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations chiffrées sont issues en partie de sources externes considérées comme dignes de foi.

3- Cours de la SICAV Uni-Hoche et des indices actions

Nous pouvons constater sur les graphiques ci-dessous que la SICAV bat sur 1 an, 5 ans et sur 10 ans son indice de référence, le SBF 120, puis le CAC 40 de 10,18 %, 29,07 %, 138,53 %.

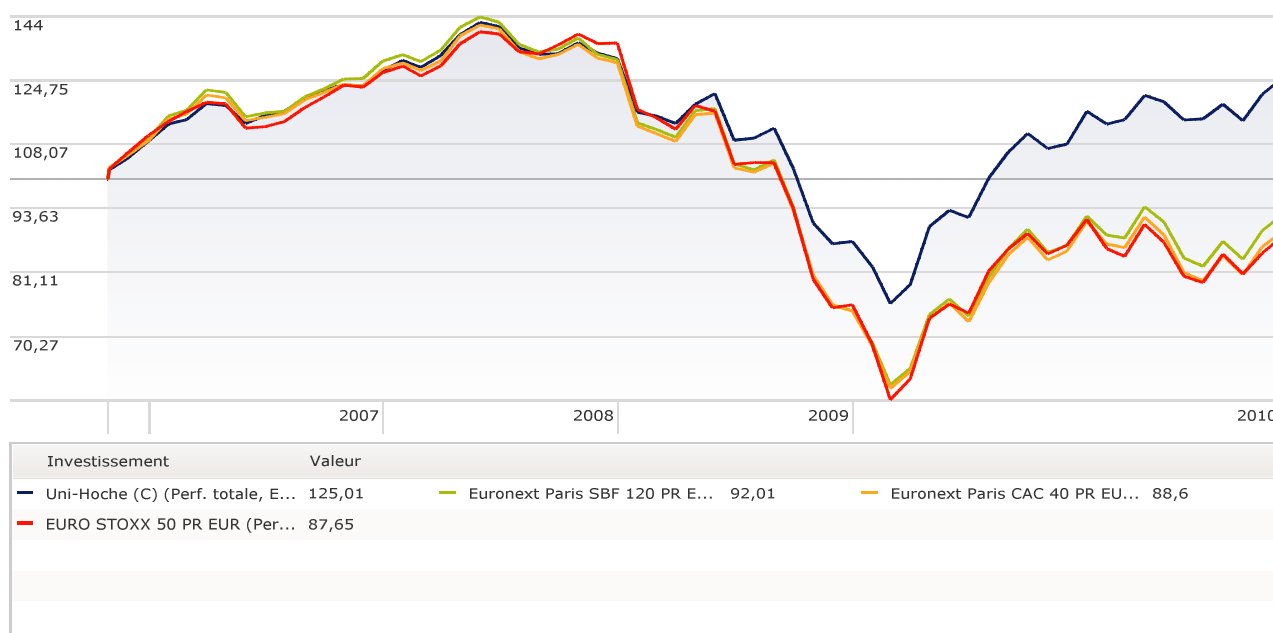
IMPORTANT : Les performances passées présentées, sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Enfin, nous n'avons pas présenté les indices dividendes non réinvestis.

Comparaison sur 1 an de la SICAV Uni-Hoche et de différents indices actions



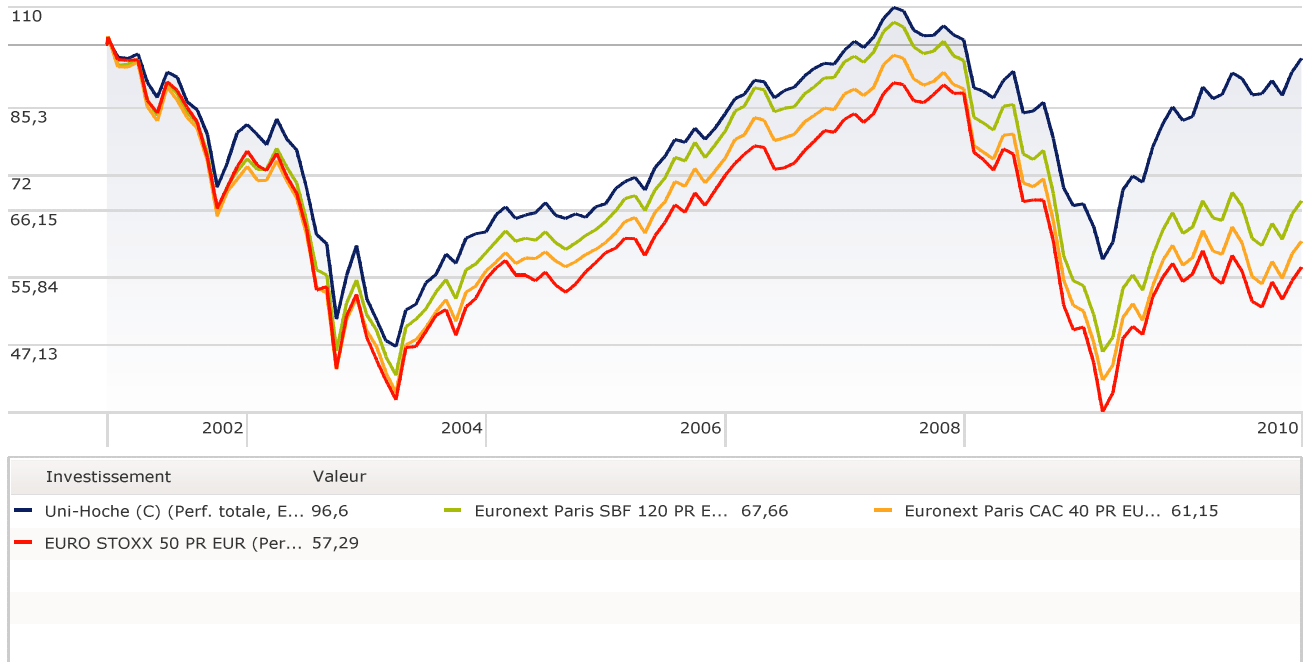
Source: Morningstar Direct

Comparaison sur 5 ans de la SICAV Uni-Hoche et de différents indices actions



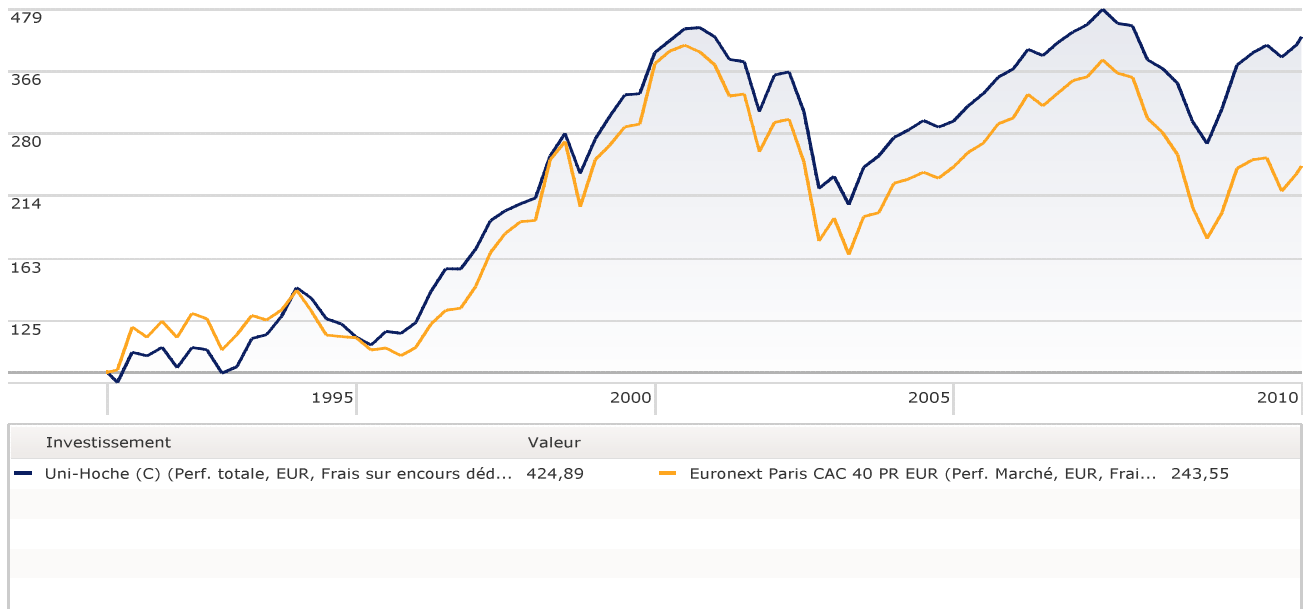
Source: Morningstar Direct

Comparaison sur 10 ans de la SICAV Uni-Hoche et de différents indices actions



Source: Morningstar Direct

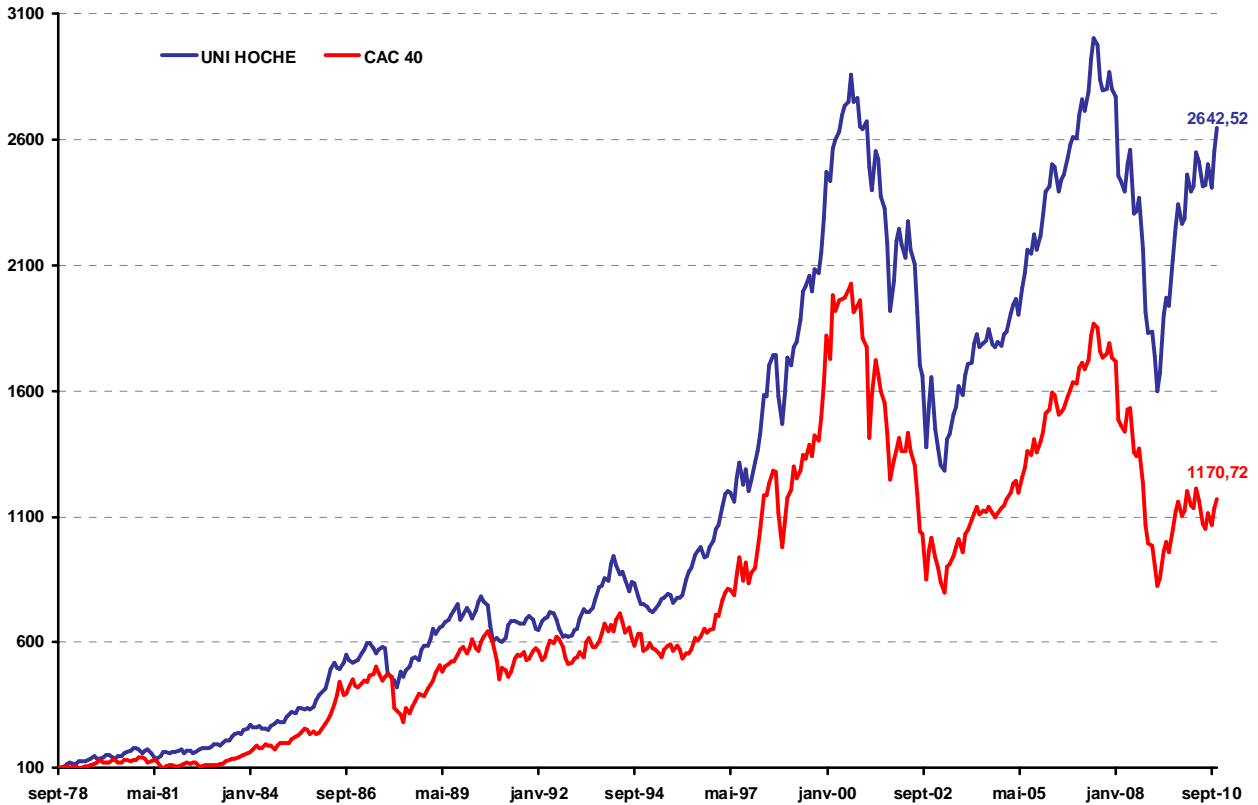
Comparaison sur 20 ans de la SICAV Uni-Hoche et de différents indices actions



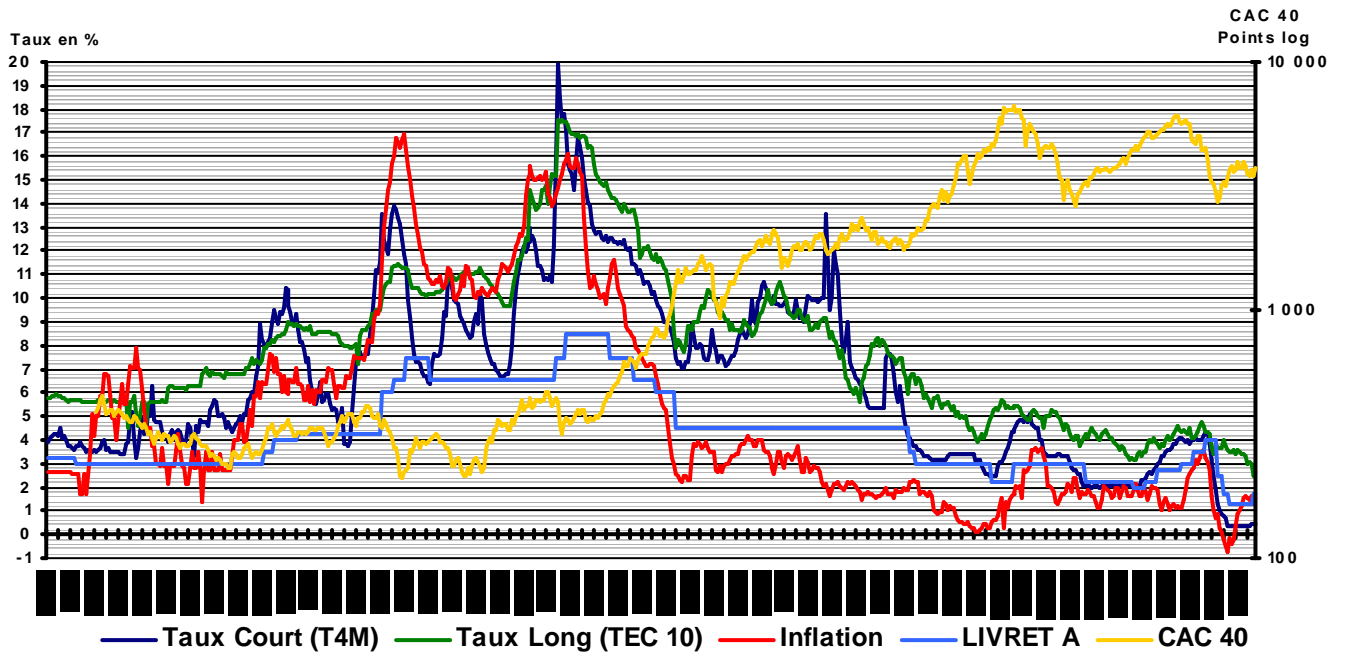
Source: Morningstar Direct

Comparaison des performances de l'indice actions CAC40 et de la SICAV Uni-Hoche depuis son origine

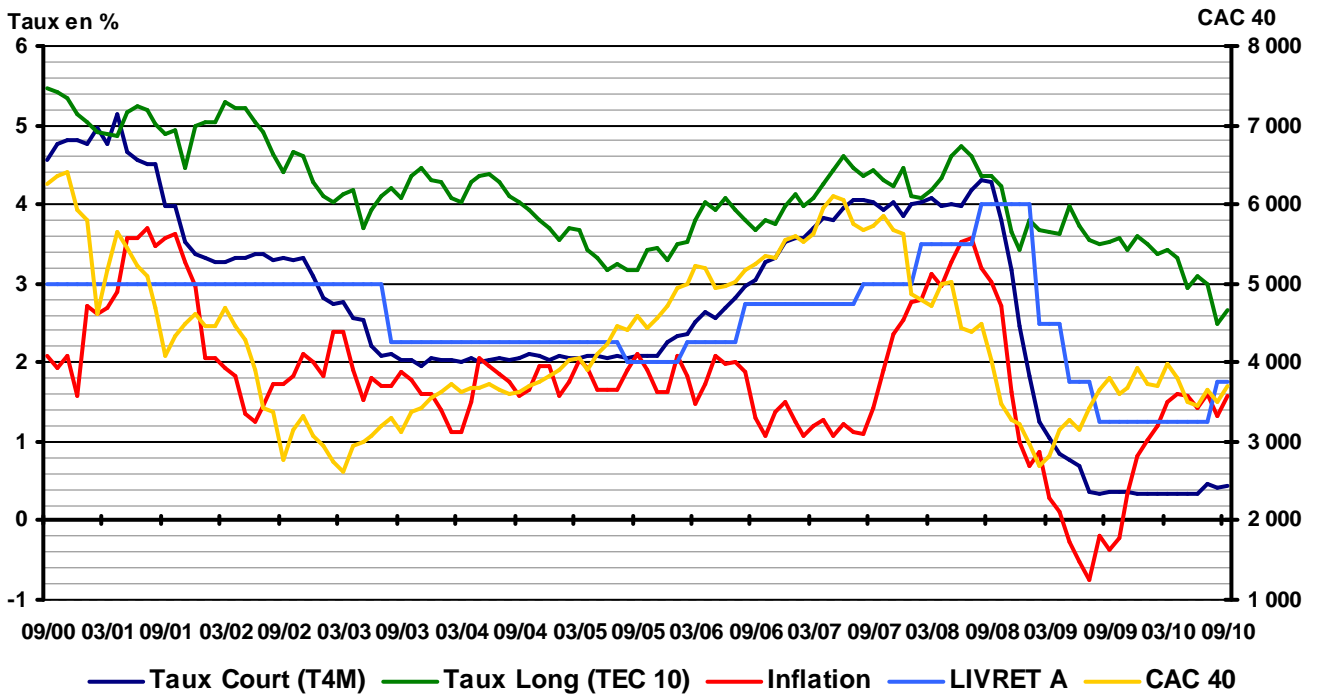
Comparaison des performances depuis l'origine (septembre 1978) et jusqu'au 29-10-2010 de la SICAV UNI HOCHÉ et de l'indice actions CAC 40



4- Taux et actions françaises depuis 1960



5- Taux et actions françaises depuis 10 ans



A propos de Palatine Asset Management (www.palatine-am.com) :

Palatine Asset Management est la filiale de gestion de la Banque Palatine, essentiellement pour le compte d'institutionnels. Palatine Asset Management gère 5 milliards d'euros d'actifs via une gamme d'OPCVM à vocation générale et de FCPE. La société bénéficie d'un savoir-faire reconnu dans ses choix de valeurs réalisés dans le cadre d'une gestion de conviction et d'une maîtrise des risques.

Contact Palatine Asset Management

Dominique Hartog : 01 55 27 95 33
Président du Directoire
d.hartog@palatine.fr

Contact Palatine Asset Management

Pierre Duval : 01 55 27 96 52
Directeur des gestions, Gérant de Uni-Hoche
p.duval@palatine.fr